



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 21/01/2021

Lancement d'un appel à projet en faveur des transports collectifs en site propre et des pôles d'échanges multimodaux

Le ministère de la Transition écologique chargé des Transports a annoncé le lancement d'un nouvel appel à projets en faveur des projets de transports collectifs en site propre et de pôles d'échanges multimodaux. Le montant des aides financières s'élèvera au total à 450 millions d'euros.

Les transports collectifs en site propre, tels que le tramway ou le bus à haut niveau de service, permettent d'atteindre un haut niveau de performance en termes de capacité, de qualité de service et de vitesse commerciale. C'est pourquoi l'État soutient financièrement leur réalisation par les autorités organisatrices afin de favoriser leur développement.

A La Réunion, la CINOR, la CIREST, la CIVIS et le TCO ont déjà été lauréats des trois premières vagues de ce dispositif pour leurs projets de transports en site propre.

Ce nouvel appel à projets, doté de 450 millions d'euros, est le quatrième lancé par l'État depuis 2008. Il prévoit notamment que les aménagements de lignes de bus structurantes, lorsqu'ils s'inscrivent dans un programme cohérent d'amélioration de la vitesse commerciale et de fréquence, seront également éligibles. Par ailleurs, les projets desservant les quartiers de la politique de la ville, participant à l'amélioration de la qualité de l'air ou favorisant le lien entre transport et urbanisme bénéficieront d'un bonus.

Cet appel à projets incorpore un nouveau volet sur les pôles d'échanges multimodaux. L'État souhaite en effet favoriser les solutions de connexion entre les différents modes de transport et les déplacements multimodaux.

Pour être éligibles, les travaux devront démarrer avant la fin 2025. Les candidats sont invités à déposer leurs projets sur une plateforme Internet jusqu'au 30 avril 2021. Le choix des projets retenus sera annoncé en septembre 2021.

Le lancement de cet appel à projets marque une nouvelle étape, qui permet de préparer l'avenir en investissant au profit de modes respectueux de l'environnement. L'État mesure la nécessité d'accompagner les autorités organisatrices dans leurs futurs investissements, au bénéfice des usagers des transports et de la relance économique.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.oouv.fr